

Consultation publique ouverte sur le plan européen pour des logements abordables

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

L'accessibilité du logement est devenue un problème de plus en plus répandu et urgent dans toute l'Europe. La hausse des prix et des loyers des logements, des taux d'intérêt, des coûts des services d'utilité publique et de rénovation touchent à la fois les ménages à revenus faibles et intermédiaires, en particulier dans les grandes villes et d'autres pôles de croissance. Les personnes vulnérables souffrent de manière disproportionnée de cette situation, en particulier si elles ne peuvent pas accéder au logement social, et le nombre de sans-abri augmente. Les coûts du logement peuvent également représenter un défi majeur pour les familles, les jeunes et les personnes travaillant dans des secteurs essentiels tels que les soins de santé ou l'éducation. Le manque de logements abordables, durables et décents, y compris de logements neufs, entrave les perspectives individuelles de réussite, la mobilité de la main-d'œuvre et les possibilités d'éducation, ce qui nuit à la croissance économique, à la compétitivité et à la cohésion sociale. L'insuffisance des rénovations et une exploitation non optimale du parc immobilier existant ont une incidence négative sur la réalisation des objectifs en matière de climat et d'énergie.

Bien qu'il s'agisse principalement d'une compétence nationale, régionale ou locale, la Commission européenne prévoit d'évaluer dans quels domaines il est possible d'apporter une valeur ajoutée européenne en élaborant une nouvelle approche européenne en matière de logement abordable et durable. Pour ce faire, la Commission met en place une vaste consultation — le dialogue sur le logement abordable — afin d'explorer les causes des problèmes actuels et leurs incidences sur différents groupes et secteurs, et de recueillir des informations sur les solutions possibles, y compris les bonnes pratiques.

La Commission sollicite les contributions des citoyens et d'un large éventail de parties prenantes afin de déterminer les domaines dans lesquels une action au niveau de l'UE apporterait le plus de valeur ajoutée. Cette consultation publique, parallèlement à des séminaires d'experts, des ateliers et d'autres événements de consultation thématiques, alimentera le plan européen pour des logements abordables, dont l'adoption est prévue pour le premier trimestre de 2026.

La consultation publique sur le logement abordable comprend deux séries de questions, l'une destinée au grand public et l'autre aux autorités publiques, aux entreprises, aux associations et aux autres parties prenantes. Vous recevez automatiquement les questions sur la base des informations que vous fournissez dans la section suivante intitulée «Informations vous concernant».

Un rapport de synthèse sera publié sur la page web de la consultation dans les huit semaines suivant la clôture de la consultation publique. En outre, une synthèse des réponses sera préparée.

Informations vous concernant

* Langue de ma contribution

- ☐ Allemand
- ☐ Anglais
- ☐ Bulgare
- ☐ Croate
- ☐ Danois
- ☐ Espagnol
- ☐ Estonien
- ☐ Finnois
- ☐ Français
- ☐ Grec
- ☐ Hongrois
- ☐ Irlandais
- ☐ Italien
- ☐ Letton
- ☐ Lituanien
- ☐ Maltais
- ☐ Néerlandais
- ☐ Polonais
- ☐ Portugais
- ☐ Roumain
- ☐ Slovaque
- ☐ Slovène
- ☐ Suédois
- ☐ Tchèque

* J'apporte ma contribution en tant que:

- ☐ Établissement universitaire/institut de recherche
- ☐ Association d'entreprises
- ☐ Société/entreprise
- ☐ Organisation de défense des consommateurs
- ☐ Citoyen de l'UE
- ☐ Organisation de protection de l'environnement
- ☐ Ressortissant d'un pays tiers
- ☐ Organisation non gouvernementale (ONG)

- ☐ Autorité publique
- ☐ Syndicat
- ☐ Autre

* Prénom

* Nom

* Adresse électronique (ne sera pas rendue publique)

* Champ d'activité

- ☐ International
- ☐ Local
- ☐ National
- ☐ Régional

* Niveau de gouvernance

- ☐ Autorité locale
- ☐ Agence locale

* Niveau de gouvernance

- ☐ Parlement
- ☐ Autorité
- ☐ Agence

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

* Taille de l'organisation

- ☐ Micro (1 à 9 salariés)
- ☐ Petite (10 à 49 salariés)
- ☐ Moyenne (50 à 249 salariés)

☐ Grande (250 salariés ou plus)

Numéro d'inscription au registre de transparence

Vérifiez si votre organisation est inscrite au registre de transparence. Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations cherchant à influencer sur le processus décisionnel de l'Union européenne.

* Pays d'origine

Indiquez votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

Cette liste ne reflète pas la position officielle des institutions européennes en ce qui concerne le statut juridique ou la politique des entités mentionnées. Elle constitue une harmonisation de listes et de pratiques souvent divergentes.

- | | | | |
|--|----------------------------------|-------------------------------------|--|
| ☐ Afghanistan | ☐ Estonie | ☐ Kiribati | ☐ République dominicaine |
| ☐ Afrique du Sud | ☐ Eswatini | ☐ Kosovo | ☐ Roumanie |
| ☐ Albanie | ☐ États-Unis | ☐ Koweït | ☐ Royaume-Uni |
| ☐ Algérie | ☐ Éthiopie | ☐ Laos | ☐ Russie |
| ☐ Allemagne | ☐ Fidji | ☐ La Réunion | ☐ Rwanda |
| ☐ Andorre | ☐ Finlande | ☐ Lesotho | ☐ Sahara occidental |
| ☐ Angola | ☐ France | ☐ Lettonie | ☐ Saint-Barthélemy |
| ☐ Anguilla | ☐ Gabon | ☐ Liban | ☐ Saint-Christophe-et-Niévès |
| ☐ Antarctique | ☐ Gambie | ☐ Liberia | ☐ Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha |
| ☐ Antigua-et-Barbuda | ☐ Géorgie | ☐ Libye | ☐ Sainte-Lucie |
| ☐ Arabie saoudite | ☐ Ghana | ☐ Liechtenstein | ☐ Saint-Marin |
| ☐ Argentine | ☐ Gibraltar | ☐ Lituanie | ☐ Saint-Martin |
| ☐ Arménie | ☐ Grèce | ☐ Luxembourg | ☐ Saint-Pierre-et-Miquelon |
| ☐ Aruba | ☐ Grenade | ☐ Macao | ☐ Saint-Vincent-et-les-Grenadines |

○ Australie	○ Groenland	○ Macédoine du Nord	○ Samoa
○ Autriche	○ Guadeloupe	○ Madagascar	○ Samoa américaines
○ Azerbaïdjan	○ Guam	○ Malaisie	○ Sao Tomé-et-Principe
○ Bahamas	○ Guatemala	○ Malawi	○ Sénégal
○ Bahreïn	○ Guernesey	○ Maldives	○ Serbie
○ Bangladesh	○ Guinée	○ Mali	○ Seychelles
○ Barbade	○ Guinée-Bissau	○ Malte	○ Sierra Leone
○ Belgique	○ Guinée équatoriale	○ Maroc	○ Singapour
○ Belize	○ Guyana	○ Martinique	○ Sint-Maarten
○ Bénin	○ Guyane	○ Maurice	○ Slovaquie
○ Bermudes	○ Haïti	○ Mauritanie	○ Slovénie
○ Bhoutan	○ Honduras	○ Mayotte	○ Somalie
○ Biélorussie	○ Hong Kong	○ Mexique	○ Soudan
○ Bolivie	○ Hongrie	○ Micronésie	○ Soudan du Sud
○ Bonaire, Saint-Eustache et Saba	○ Île Bouvet	○ Moldavie	○ Sri Lanka
○ Bosnie-Herzégovine	○ Île Christmas	○ Monaco	○ Suède
○ Botswana	○ Île de Man	○ Mongolie	○ Suisse
○ Brésil	○ Île Norfolk	○ Monténégro	○ Suriname
○ Brunei	○ Îles Åland	○ Montserrat	○ Svalbard et Jan Mayen
○ Bulgarie	○ Îles Caïmans	○ Mozambique	○ Syrie
○ Burkina	○ Îles Cocos	○ Myanmar /Birmanie	○ Tadjikistan
○ Burundi	○ Îles Cook	○ Namibie	○ Taïwan
○ Cabo Verde	○ Îles Falkland	○ Nauru	○ Tanzanie
○ Cambodge	○ Îles Féroé	○ Népal	○ Tchad
○ Cameroun	○ Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud	○ Nicaragua	○ Tchéquie

○ Canada	○ Îles Heard et McDonald	○ Niger	○ Terres australes et antarctiques françaises
○ Chili	○ Îles Mariannes du Nord	○ Nigeria	○ Territoire britannique de l'océan Indien
○ Chine	○ Îles Marshall	○ Niue	○ Territoires palestiniens
○ Chypre	○ Îles mineures éloignées des États-Unis	○ Norvège	○ Thaïlande
○ Clipperton	○ Îles Pitcairn	○ Nouvelle-Calédonie	○ Timor-Oriental
○ Colombie	○ Îles Salomon	○ Nouvelle-Zélande	○ Togo
○ Comores	○ Îles Turks-et-Caïcos	○ Oman	○ Tokélaou
○ Congo	○ Îles Vierges américaines	○ Ouganda	○ Tonga
○ Corée du Nord	○ Îles Vierges britanniques	○ Ouzbékistan	○ Trinité-et-Tobago
○ Corée du Sud	○ Inde	○ Pakistan	○ Tunisie
○ Costa Rica	○ Indonésie	○ Palaos	○ Turkménistan
○ Côte d'Ivoire	○ Iran	○ Panama	○ Turquie
○ Croatie	○ Iraq	○ Papouasie - Nouvelle-Guinée	○ Tuvalu
○ Cuba	○ Irlande	○ Paraguay	○ Ukraine
○ Curaçao	○ Islande	○ Pays-Bas	○ Uruguay
○ Danemark	○ Israël	○ Pérou	○ Vanuatu
○ Djibouti	○ Italie	○ Philippines	○ Vatican
○ Dominique	○ Jamaïque	○ Pologne	○ Venezuela
○ Égypte	○ Japon	○ Polynésie française	○ Viêt Nam
○ El Salvador	○ Jersey	○ Porto Rico	○ Wallis-et-Futuna
○ Émirats arabes unis	○ Jordanie	○ Portugal	○ Yémen

- | | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------------|
| ☐ Équateur | ☐ Kazakhstan | ☐ Qatar | ☐ Zambie |
| ☐ Érythrée | ☐ Kenya | ☐ République centrafricaine | ☐ Zimbabwe |
| ☐ Espagne | ☐ Kirghizstan | ☐ République démocratique du Congo | |

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. **Dans un souci de transparence, le type de répondant [p. ex. «association d'entreprises», «organisation de défense des consommateurs» ou «citoyen de l'UE»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours rendus publics. Votre adresse électronique ne sera jamais rendue publique.** Veuillez choisir l'option en matière de protection de la vie privée qui vous convient le mieux. Les options par défaut en matière de protection de la vie privée dépendent de la catégorie de répondant sélectionné.

* Paramètres de confidentialité pour la publication de la contribution

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

☐ Mode anonyme

Le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, votre pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas rendu public. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite.

☐ Mode public

Votre nom, le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, votre pays d'origine et votre contribution seront publiés.

* Paramètres de confidentialité pour la publication de la contribution

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

☐ Mode anonyme

Publication des informations relatives à l'organisation uniquement: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas rendu public. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite si vous souhaitez rester anonyme.

☐ **Mode public**

Publication des informations relatives à l'organisation et au répondant: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés. Votre nom sera également publié.

☐ J'accepte les [dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel](#).

Questions destinées au grand public

1. Âge

- ☐ 18 ans ou moins
- ☐ 19-24 ans
- ☐ 25-29 ans
- ☐ 30-39 ans
- ☐ 40-54 ans
- ☐ 55-69 ans
- ☐ 70 ans ou plus

2. Sexe

- ☐ Femme
- ☐ Homme
- ☐ Aucune des réponses ci-dessus
- ☐ Je préfère ne pas répondre

3. Études achevées

- ☐ Enseignement primaire
- ☐ Enseignement secondaire
- ☐ Enseignement secondaire: formation professionnelle.
- ☐ Diplôme universitaire ou supérieur

4. Situation professionnelle

- ☐ En activité: employé/travailleur
- ☐ En activité: travailleur indépendant
- ☐ En activité: fonctionnaire

- ☐ En formation professionnelle
- ☐ Étudiant
- ☐ Retraité
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

5. Quelle est la taille de la population de votre lieu de résidence?

- ☐ Zone rurale ou village (moins de 5 000 habitants)
- ☐ Petite ville (de 5 000 à 10 000 habitants)
- ☐ Ville moyenne (de 10 000 à 25 000 habitants)
- ☐ Ville de plus grande taille (de 25 000 à 50 000 habitants)
- ☐ Grande ville (plus de 50 000 habitants)

6. Je vis

Maximum 2 sélection(s)

- ☐ À plus de 50 km d'une ville de plus grande taille/une grande ville
- ☐ À moins de 50 km d'une ville de plus grande taille/une grande ville
- ☐ Dans une capitale
- ☐ Dans une région côtière (à moins de 50 km de la côte)
- ☐ Sur une île
- ☐ Dans une zone de montagne
- ☐ Dans une ville ou un village comptant une grande proportion d'étudiants
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

7. Quelle est la taille de votre ménage?

Nombre total de personnes vivant en permanence dans le ménage, y compris vous-même

Seules les valeurs entre 1 et 20 sont autorisées

Nombre de personnes de 18 ans ou plus vivant de manière permanente dans le ménage, y compris vous-même

Seules les valeurs entre 1 et 20 sont autorisées

8. Composition du ménage

Maximum 2 sélection(s)

- ☐ Je vis seul/seule.
- ☐ Je vis avec des enfants ou des petits-enfants.
- ☐ Je vis avec des parents ou des grands-parents.
- ☐ Je suis parent isolé.
- ☐ Je vis avec un partenaire/conjoint.
- ☐ Je vis dans un appartement partagé ou dans une maison partagée (par exemple logement étudiant, co-living).
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

9. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre situation?

- ☐ Je loue un appartement.
- ☐ Je loue une chambre dans un appartement/une maison en colocation.
- ☐ Je loue une chambre proposée par mon établissement d'enseignement ou mon employeur.
- ☐ Je loue une maison.
- ☐ Je loue un logement social.
- ☐ Je vis dans mon propre appartement.
- ☐ Je vis dans ma propre maison.
- ☐ Je vis dans un logement coopératif* (membre d'une coopérative).
- ☐ Je vis dans un foyer d'hébergement.
- ☐ Je suis sans domicile.
- ☐ Autre

*Logement coopératif: modèle de logement à l'initiative d'acteurs locaux, qui privilégie la finalité sociale plutôt que le profit et qui est géré dans le cadre d'une gouvernance participative. Il s'inscrit dans l'économie sociale.

* Veuillez préciser

10. Quel pourcentage de vos revenus mensuels consacrez-vous à votre loyer ou à votre emprunt hypothécaire (hors coûts des services d'utilité publique)?

- ☐ Moins de 30 %
- ☐ 30 à 40 %
- ☐ 40 à 50 %
- ☐ Plus de 50 %

11. Si vous avez récemment rénové ou construit une maison ou un appartement, lequel des avantages suivants a été votre principale motivation?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Qualité esthétique
- ☐ Meilleur confort
- ☐ Meilleure performance énergétique et réduction des coûts énergétiques tout au long du cycle de vie (par exemple, grâce aux panneaux solaires, à l'isolation, au système de chauffage alimenté par des énergies renouvelables)
- ☐ Contribution à la lutte contre le changement climatique
- ☐ Amélioration de la santé et de la sécurité (par exemple, protection contre l'incendie, élimination des matières dangereuses)
- ☐ Résilience accrue face à la chaleur et au froid
- ☐ Durabilité environnementale des matériaux (par exemple, solutions biosourcées)
- ☐ Autre

*** Veuillez préciser**

100 caractère(s) maximum

12. Si vous avez récemment rénové ou construit une maison ou un appartement, avez-vous rencontré les difficultés suivantes?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Disponibilité de fonds propres
- ☐ Disponibilité de prêts
- ☐ Disponibilité d'un soutien financier public ou d'incitations fiscales
- ☐ Soutien financier et incitations fiscales proposés mais difficiles d'accès

- ☐ Difficultés liées à des caractéristiques personnelles (sexe, genre, handicap, appartenance à une minorité ethnique, religion, âge, orientation sexuelle) pour accéder à des sources de financement ou à des services
- ☐ Difficultés liées aux exigences en matière de performance énergétique entraînant une hausse des coûts
- ☐ Difficultés liées à la compréhension des exigences en matière de performance énergétique
- ☐ Difficultés liées à d'autres exigences et réglementations (locales)
- ☐ Procédures d'autorisation trop longues et retards dans l'obtention d'un permis
- ☐ Difficultés à trouver des prestataires de services de construction et d'installation
- ☐ Retards ou coûts élevés d'approvisionnement en matériaux de construction
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

13. Compte tenu de votre situation actuelle, quels sont les principaux inconvénients de votre lieu de résidence?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Le prix du loyer est trop élevé.
- ☐ Le prix ou le paiement hypothécaire est trop élevé.
- ☐ Les coûts associés sont trop élevés (gaz, électricité, eau, etc.).
- ☐ Le lieu est éloigné ou mal connecté pour les tâches quotidiennes (travail, école, etc.).
- ☐ L'espace de vie est insalubre (mauvaise isolation, moisissure, etc.).
- ☐ L'espace de vie est trop petit pour répondre à mes besoins.
- ☐ Le logement est surpeuplé.
- ☐ L'espace de vie est trop grand pour mes besoins.
- ☐ Mon voisinage est trop dominé par le tourisme.
- ☐ Je ne me sens pas en sécurité dans mon voisinage.
- ☐ Aucun inconvénient particulier, je suis heureux/heureuse de ma situation actuelle.
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

14. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour trouver le bon endroit pour vivre?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Le prix d'achat est inabordable.
- ☐ Le prix de la location est inabordable.
- ☐ Je ne trouve pas de logement adapté à mes besoins.
- ☐ J'ai des difficultés à accéder au logement social.
- ☐ Je n'ai pas accès à des prêts à l'acquisition.
- ☐ Je ne suis pas en mesure de vendre mon logement (ce qui me permettrait d'acheter un bien qui correspond à mes besoins).
- ☐ Autre

Veuillez préciser vos besoins

100 caractère(s) maximum

Veuillez préciser vos besoins

100 caractère(s) maximum

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

15. Quels sont les aspects sur lesquels vous pourriez transiger pour bénéficier d'un logement plus abordable?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ La taille
- ☐ Le lieu
- ☐ L'équipement (par exemple, la qualité d'une salle de bains ou d'une cuisine, la disponibilité d'espaces de stockage supplémentaires)
- ☐ La disponibilité de places de stationnement

- ☐ Le fait d'avoir son propre jardin ou la disponibilité d'un jardin ou terrasse communs mais privés
- ☐ Performance énergétique
- ☐ Esthétique (caractère, personnalité)
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

16. Estimez-vous que le marché locatif de votre pays est satisfaisant et pourquoi?

300 caractère(s) maximum

17. L'idée d'un habitat coopératif*, communautaire, vous attire-t-elle? Pensez-vous que ce modèle puisse proposer des logements plus abordables?

**Logement coopératif: modèle de logement à l'initiative d'acteurs locaux, qui privilégie la finalité sociale plutôt que le profit et qui est géré dans le cadre d'une gouvernance participative. Il s'inscrit dans l'économie sociale.*

300 caractère(s) maximum

18. Quels sont, selon vous, les avantages et les défis liés à la construction de nouveaux logements, à la densification (ajout d'étages à un bâtiment) ou à la réaffectation de bâtiments existants dans votre quartier?

300 caractère(s) maximum

19. Les locations de logements de courte durée par l'intermédiaire de plateformes en ligne ont connu une croissance rapide. Avec laquelle/lesquelles des affirmations suivantes êtes-vous d'accord?

Les locations de courte durée...

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ offrent plus de choix et de confort aux touristes.
- ☐ représentent une source supplémentaire de revenus pour les hôtes.

- ☐ incitent à la rénovation.
- ☐ génèrent une demande supplémentaire de services d'hôtellerie.
- ☐ réduisent l'offre de logements abordables et permanents et augmentent les prix.
- ☐ déplacent les résidents locaux et changent la qualité de vie des quartiers.

20. Observez-vous une incidence de la location de logements de courte durée ou des résidences secondaires* dans votre pays ou région?

Si oui, veuillez décrire cette incidence ainsi que votre lieu d'habitation (par exemple, capitale, zone rurale, région touristique).

**Une résidence secondaire est un bien immobilier où les propriétaires passent du temps en dehors de la résidence principale où ils passent généralement la plus grande partie de l'année.*

- ☐ Oui
- ☐ Non

*** Veuillez préciser**

300 caractère(s) maximum

21. En ce qui concerne les investissements dans des actifs immobiliers, pensez-vous que l'achat de logements principalement à des fins d'investissement et de revente ultérieure, en particulier par des entités financières et d'investissement, contribue à l'augmentation des coûts du logement?

Veuillez fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

- ☐ Oui
- ☐ Non

*** Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve, le cas échéant.**

300 caractère(s) maximum

22. Sur quel type de soutien l'UE devrait-elle, selon vous, concentrer son action afin de rendre le logement plus abordable? (financement, échange de bonnes pratiques, etc.)

300 caractère(s) maximum

23. Quelles nouvelles actions spécifiques recommanderiez-vous à l'UE de mettre en place pour promouvoir le caractère abordable du logement?

300 caractère(s) maximum

24. L'une des affirmations suivantes s'applique-t-elle à votre situation actuelle?

- ☐ Je vis avec mes parents ou d'autres proches et je voudrais déménager.
- ☐ Je vis dans un logement étudiant ou un logement fourni par mon employeur et je voudrais déménager.
- ☐ Ma situation a changé et je voudrais déménager.
- ☐ Aucune des réponses ci-dessus

25. Quelle est la principale raison qui vous empêche de quitter votre logement actuel?

300 caractère(s) maximum

26. Dans quel type d'hébergement souhaiteriez-vous emménager?

300 caractère(s) maximum

Questions destinées aux sociétés, aux entreprises, aux pouvoirs publics, aux universitaires, aux instituts de recherche et aux ONG

Veuillez choisir les questions pertinentes pour vous ou pour le secteur que vous représentez ou dans lequel vous travaillez. Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à toutes les questions; si vous n'êtes pas concerné(e) par une question ou si vous ne connaissez pas la réponse, il vous suffit de passer la question.

1. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre domaine de travail ou celui de votre organisation?

- ☐ Finances et investissements
- ☐ Travail avec d'autres personnes vulnérables
- ☐ Activités de construction et de rénovation
- ☐ Organisation de locataires

- ☐ Fabrication de matériaux ou d'appareils de construction et de rénovation
- ☐ Efficacité énergétique
- ☐ Immobilier commercial
- ☐ **Logement social**
- ☐ Planification de l'espace
- ☐ Architecture
- ☐ Travail avec les sans-abri
- ☐ Organisation de propriétaires
- ☐ Éducation et formation
- ☐ Établissements universitaires et instituts de recherche
- ☐ Soins de santé
- ☐ Tourisme
- ☐ Plateforme de locations de courte durée
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

2. Dans quels pays exercez-vous principalement vos activités?

- | | | | |
|---|------------------------------------|-------------------------------------|--|
| ☐ Tous les États membres de l'Union européenne | ☐ Danemark | ☐ Italie | ☐ Roumanie |
| ☐ En dehors de l'UE | ☐ Estonie | ☐ Lettonie | ☐ République slovaque |
| ☐ Autriche | ☐ Finlande | ☐ Lituanie | ☐ Slovénie |
| ☐ Belgique | ☐ France | ☐ Luxembourg | ☐ Espagne |
| ☐ Bulgarie | ☐ Allemagne | ☐ Malte | ☐ Suède |
| ☐ Croatie | ☐ Grèce | ☐ Pays-Bas | |
| ☐ Chypre | ☐ Hongrie | ☐ Pologne | |
| ☐ Tchéquie | ☐ Irlande | ☐ Portugal | |

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Logements sociaux et abordables

3. Estimez-vous qu'une définition commune du logement abordable est nécessaire dans l'UE?

- ☐ Non, les États membres ont des approches différentes, notamment en raison de préférences ou de traditions culturelles, il n'est donc ni nécessaire ni possible de disposer d'une définition commune dans l'UE.
- ☐ Un certain degré de convergence est nécessaire, en particulier lorsqu'il y a un soutien public.
- ☐ Oui, une définition commune du logement abordable au niveau de l'UE est nécessaire dans tous les domaines qui impliqueraient un financement de l'UE.
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

4. Quelle serait la solution la plus importante pour accroître de manière significative l'offre de logements abordables à court et moyen terme?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Rendre le secteur de la construction plus efficace et plus compétitif
- ☐ Accélérer l'octroi de permis et réduire la réglementation dans le secteur de la construction
- ☐ Réaffecter les bâtiments vacants (par exemple, des bâtiments précédemment à usage commercial)
- ☐ Cartographier les logements vacants ou sous-utilisés et réduire leur nombre
- ☐ Élargir le parc de logements abordables et améliorer son fonctionnement
- ☐ Introduire une part minimale de logements dont le prix est inférieur au taux du marché dans les bâtiments neufs
- ☐ Promouvoir des politiques visant à accroître la disponibilité des terres pour le développement résidentiel
- ☐ Utiliser les subventions du côté de la demande pour ramener les loyers à un prix inférieur au prix du marché, par exemple pour les professions critiques ou les jeunes familles
- ☐ Limiter la location de logements de courte durée dans les zones où celle-ci limite l'offre de logements abordables pour la population locale
- ☐ Limiter la spéculation financière sur le marché immobilier
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

5. Le parc immobilier de l'UE représente environ 35 % des émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie, notamment en raison d'une isolation insuffisante. L'utilisation de matériaux pour les bâtiments peut avoir une forte incidence sur l'environnement. Le choix des bâtiments peut également avoir une incidence grave sur la santé du sol ou sur l'état des eaux, ainsi que sur l'utilisation des terres en général. Il existe des craintes quant au fait que ces bâtiments, une fois rendus plus durables, seront aussi moins abordables. Pouvez-vous partager des bonnes pratiques en matière de solutions combinant durabilité et caractère abordable?

300 caractère(s) maximum

6. Quels sont les meilleurs moyens d'améliorer la disponibilité de logements sociaux*?

**Le logement social est destiné aux groupes défavorisés et est attribué sur la base de critères spécifiques, tels que les revenus, la taille du ménage ou des restrictions liées à la santé. Les systèmes de logement social et les critères d'attribution varient d'un État membre à l'autre.*

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Développer de nouveaux partenariats avec le secteur privé, en particulier avec des organisations à but non lucratif et/ou à but lucratif limité et des investisseurs sociaux
- ☐ Promouvoir la coopération avec d'autres acteurs de l'économie sociale
- ☐ Promouvoir des mécanismes de location à des fins sociales avec des propriétaires privés tels que des agences de location sociale
- ☐ Fixer des objectifs pour la part des logements sociaux dans le parc immobilier local
- ☐ Accroître le soutien public au développement du logement social
- ☐ Planifier la construction de logements sociaux sur la base des besoins actuels ou prévus en matière de logements
- ☐ Autre

*** Veuillez préciser**

100 caractère(s) maximum

7. Connaissez-vous des bonnes pratiques ou des pratiques innovantes que vous souhaiteriez partager en matière de promotion de logements sociaux et abordables?

Veuillez fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

8. Quel est le potentiel des modèles de logement coopératif ou autres (par exemple, les organismes de foncier solidaire) pour accroître le logement abordable?

Ces approches peuvent-elles être renforcées?

Veuillez fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

9. Comment répondre aux différents défis auxquels sont confrontés les logements urbains et ruraux afin d'améliorer l'accès de tous les Européens à un logement abordable, durable et décent, notamment au moyen de l'aménagement du territoire et d'un soutien financier?

300 caractère(s) maximum

Financement

10. Quels sont les principaux défis financiers liés à la mise en place de nouveaux projets de logements abordables?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Absence d'options de financement à long terme
- ☐ Difficulté à comprendre quelles sont les possibilités de financement disponibles
- ☐ Difficultés d'accès au soutien financier (par exemple, procédures de demande complexes et longues/manque de capacités)
- ☐ Segment de marché non rentable/rendements faibles par rapport à des projets de construction plus rentables
- ☐ Coûts initiaux élevés de construction, rareté des matériaux
- ☐ Coûts initiaux élevés des terrains
- ☐ Manque d'accès aux outils de limitation des risques (garanties, co-investissement public)

☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

11. Quelles solutions seraient les plus utiles pour relever ces défis liés aux projets de logement abordable?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Garantir des conditions de concurrence équitables avec des projets de construction plus rentables
- ☐ Davantage de prêts à taux d'intérêt inférieur à celui du marché
- ☐ Mécanismes de partage des risques tels que les garanties
- ☐ Combinaison d'instruments financiers avec des subventions (financement mixte)
- ☐ Investissements en fonds propres
- ☐ Modèles de partenariat public-privé
- ☐ Options de financement flexibles (par exemple, des échéances de prêt plus longues, des coûts initiaux plus faibles)
- ☐ Fixer des règles d'accès pour les investisseurs privés et réserver une part des unités de bâtiment aux acheteurs dont les revenus sont inférieurs à un certain plafond
- ☐ Davantage d'assistance technique pour le développement de projets
- ☐ Promotion de nouveaux acteurs institutionnels, tels que les associations de logement à but lucratif limité, les coopératives, etc.
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Veuillez fournir des précisions et des éléments de preuve si vous avez une expérience de l'une ou l'autre des solutions sélectionnées ci-dessus.

300 caractère(s) maximum

12. Comment accroître plus efficacement les investissements dans le logement abordable et comment améliorer le financement et les régimes financiers?

300 caractère(s) maximum

13. Comment les incitations financières peuvent-elles être mieux ciblées et calibrées pour améliorer l'accès des jeunes au logement?

300 caractère(s) maximum

14. Comment améliorer l'utilisation des fonds de l'UE pour des logements abordables et les rendre plus conviviaux?

300 caractère(s) maximum

Aides d'État

Les règles actuelles en matière d'aides d'État permettent un soutien public en faveur du logement social sans l'autorisation préalable de la Commission. Toutefois, les États membres qui souhaitent soutenir des régimes de logement abordable d'une manière générale doivent notifier à l'avance leurs projets à la Commission et obtenir son autorisation.

15. Avez-vous rencontré des difficultés liées aux aides d'État lors du financement de projets de logement social?

- ☐ Oui
☐ Non

* Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

16. Avez-vous rencontré des difficultés liées aux règles relatives aux aides d'État lors du financement de projets de logement abordable par des ressources publiques?

- ☐ Oui
☐ Non

* Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

17. Avez-vous rencontré des difficultés liées aux règles relatives aux aides d'État lors du financement de projets de rénovation?

- ☐ Oui
☐ Non

* Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

18. La Commission révisera les règles relatives aux aides d'État afin de permettre le soutien du logement abordable sans autorisation préalable de la Commission. Ces nouvelles règles peuvent être assorties de certaines conditions.

Quels enjeux pensez-vous que la Commission devrait garder à l'esprit lors de l'élaboration des règles relatives aux aides d'État afin de mettre en place des régimes de logement abordable?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Le prix du logement abordable
☐ Les revenus des occupants (par rapport aux coûts d'occupation/d'achat du logement)
☐ La propriété des logements (par exemple, pour veiller à ce que les logements construits restent en propriété publique ou soient consacrés à des logements sociaux/abordables);
☐ L'accessibilité des logements (par exemple pour les personnes handicapées)
☐ La performance environnementale (classe de performance énergétique des logements, normes environnementales, résilience climatique, utilisation des sols, des matériaux et de l'eau)
☐ La diversité sociale des occupants du bâtiment
☐ Les fournisseurs du logement abordable
☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Le secteur de la construction de l'UE est confronté à plusieurs défis structurels majeurs: faible productivité, pénuries de main-d'œuvre, coûts de construction élevés et empreinte environnementale importante.

19. Quels sont, selon vous, les facteurs les plus importants pour réduire les coûts et intensifier l'activité de construction?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Réduction des formalités administratives et du reporting, accélération de la planification et des autorisations
- ☐ Matériaux de construction durables et économes en énergie, circularité et réduction des déchets
- ☐ Techniques de construction innovantes, par exemple modules préfabriqués de rénovation des bâtiments et construction hors site
- ☐ Numérisation complète de la chaîne de valeur (produits de construction, permis, certificats de performance énergétique, journaux de bord des bâtiments, audits de démolition)
- ☐ Amélioration de l'accès au financement, avec une durée de vie plus longue des prêts et davantage de garanties
- ☐ Accès à une main-d'œuvre qualifiée
- ☐ Un système judiciaire efficace pour traiter les litiges, faire appliquer les contrats et garantir le respect des codes et réglementations en matière de construction
- ☐ Améliorer la disponibilité et réduire le coût des terrains destinés au logement
- ☐ Marchés publics (par exemple, procédures accélérées, achats communs, numérisation)
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Veuillez fournir des liens ou des études sur les bonnes pratiques concernant l'un ou l'autre des éléments ci-dessus.

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

20. Dans le cadre de ses travaux sur le logement abordable, la Commission élabore actuellement une stratégie européenne en matière de construction de logements axée sur l'offre, dans le contexte de la crise du logement.

Quel type d'intervention de l'UE jugez-vous nécessaire pour contribuer à la mise sur le marché de techniques de construction et de rénovation, ainsi que de produits de construction innovants afin d'accroître l'accessibilité du logement?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Réduire la charge administrative liée aux marchés publics et privilégier les produits européens
- ☐ Élaborer les normes nécessaires au titre du nouveau règlement sur les produits de construction afin de faciliter la vente de produits de construction nouveaux dans l'ensemble du marché unique de l'UE
- ☐ Créer un marché unique pour les matériaux de construction et les déchets recyclés
- ☐ Collaborer avec les établissements financiers et l'industrie pour réduire les risques liés aux investissements dans le domaine des produits et méthodes de construction innovants
- ☐ Collaborer avec les pouvoirs publics pour générer une demande de transformation de logements ou d'immeubles de bureaux vides
- ☐ Aucune intervention de l'UE n'est nécessaire
- ☐ Autre

*** Veuillez préciser**

100 caractère(s) maximum

Veillez fournir des liens ou des études sur les bonnes pratiques concernant l'un ou l'autre des éléments ci-dessus.

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Zonage et autorisations

L'utilisation des sols, l'aménagement du territoire et l'octroi de permis pour la construction et la rénovation sont des compétences principalement locales et régionales. Un certain nombre d'autorités de l'UE prennent des initiatives pour réduire la complexité de ces mesures et en raccourcir la durée.

21. Quels sont les principaux défis à relever pour obtenir un permis au cours de la phase de zonage et d'aménagement du territoire?

300 caractère(s) maximum

22. Quel est le délai moyen pour l'obtention d'un permis de construire dans votre ville/région/pays?

100 caractère(s) maximum

23. En ce qui concerne l'utilisation des sols, l'aménagement du territoire et les autorisations, quel type de mesures les pouvoirs publics devraient-ils privilégier pour accroître l'offre de logements abordables?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Mettre en œuvre des politiques efficaces d'utilisation des sols, par exemple en recensant les zones adaptées aux projets de logement qui ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'environnement
- ☐ Mettre l'accent sur le renforcement des capacités administratives (par exemple, renforcement du personnel, de la centralisation, de la numérisation) des autorités publiques chargées de délivrer les permis
- ☐ Simplifier les codes de construction
- ☐ Simplifier les exigences en matière de zonage et d'autorisation
- ☐ Permettre une procédure accélérée de rénovation ou de réaffectation des projets
- ☐ Permettre des constructions à densité plus élevée dans les zones résidentielles ou industrielles
- ☐ Accélérer les procédures d'autorisation (par exemple, grâce à des procédures simplifiées pour les logements préfabriqués, les rénovations à l'échelle du quartier ou la réaffectation des bâtiments)
- ☐ Introduire des évaluations environnementales uniques dans l'ensemble d'une zone donnée pour les nouveaux développements

- ☐ Concevoir des politiques qui concilient le caractère abordable et les exigences en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes âgées
- ☐ Étudier les moyens de rationaliser les recours (par exemple, les critères d'admissibilité, les délais) sans compromettre les droits des citoyens de contester les décisions
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

24. Comment l'UE pourrait-elle aider les États membres à simplifier et accélérer l'utilisation des terres, l'aménagement du territoire et l'octroi de permis?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Soutenir les États membres dans la mise en œuvre de la législation de l'UE ayant une incidence sur l'utilisation des terres et l'aménagement du territoire
- ☐ Faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les pouvoirs publics
- ☐ Fournir des recommandations et une assistance technique en ce qui concerne les politiques efficaces d'utilisation des sols et d'aménagement du territoire pour rendre le logement abordable
- ☐ Proposer des orientations sur la manière de concilier le logement en tant qu'intérêt public supérieur avec d'autres objectifs tels que la «zéro artificialisation nette des terres»
- ☐ Présenter une nouvelle législation de l'UE visant à accélérer la planification et l'octroi de permis pour les projets de logement
- ☐ Subordonner le financement de l'UE en faveur du logement à la réalisation de réformes pertinentes dans un État membre
- ☐ Une action de l'UE n'est pas nécessaire.
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Veillez fournir des liens ou des études sur les bonnes pratiques concernant l'un ou l'autre des éléments ci-dessus.

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Réaffectation, densification et propriétés vacantes

Il existe de nombreux bâtiments industriels, commerciaux, résidentiels, institutionnels ou historiques vacants qui pourraient être réaffectés ou rénovés pour mieux répondre aux besoins de logements abordables. La conversion de bâtiments existants réduit la nécessité de nouvelles constructions et les émissions de carbone qui y sont liées, les coûts liés à l'utilisation des terres et aux infrastructures, ainsi que l'incidence négative d'une artificialisation des terres supplémentaire sur la résilience au changement climatique et sur la biodiversité. Elle peut également contribuer à revitaliser les quartiers et générer une demande de nouveaux services.

25. Pensez-vous qu'il existe des obstacles à la réaffectation et à la rénovation de bâtiments vacants?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Coûts élevés
- ☐ Complexité liée au changement d'affectation d'une zone, qui passerait d'un usage commercial ou industriel à un usage résidentiel
- ☐ Délai d'obtention d'un permis de réaffectation/rénovation d'un bâtiment vacant
- ☐ Difficulté d'adaptation des bâtiments post-industriels/commerciaux et institutionnels à des fins résidentielles
- ☐ Nécessité de se conformer aux exigences légales/normes en matière de construction
- ☐ Questions liées à la propriété et autres complexités juridiques
- ☐ Localisation dans une zone à faible demande ou manque de services
- ☐ Aucun obstacle
- ☐ Autre

*** Veillez préciser**

100 caractère(s) maximum

26. Comment les pouvoirs publics devraient-ils soutenir au mieux la réaffectation des bâtiments vacants?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Assurer un inventaire complet des bâtiments, de leur état et de leur occupation
- ☐ Adapter les politiques de zonage, réformer les normes en matière de construction et rationaliser le processus d'autorisation pour les reconversions ou la réaffectation des bâtiments, en réduisant les obstacles et les retards bureaucratiques
- ☐ Proposer des financements, des subventions ou des incitations fiscales pour faciliter la rénovation et la réaffectation des bâtiments non utilisés
- ☐ Imposer une taxation supplémentaire sur les bâtiments non utilisés
- ☐ Évaluation obligatoire de la réversibilité du bâtiment avant démolition, y compris son intégration
- ☐ Investir dans la recherche sur de nouvelles techniques de rénovation qui permettent de réaliser des économies de coûts et de temps et de réduire les déchets
- ☐ Promouvoir une utilisation mixte des bâtiments (supermarché combiné à des logements, etc.)
- ☐ Sensibiliser le public aux avantages de la reconversion et dialoguer avec les communautés locales
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

27. Comment l'UE pourrait-elle soutenir les efforts déployés par les États membres pour réaffecter les bâtiments vacants?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Faciliter l'utilisation de l'observatoire européen du patrimoine bâti pour fournir des données et des informations sur le parc immobilier de l'UE, notamment sur la consommation d'énergie et les taux de rénovation, et élaborer des critères de définition du logement vacant
- ☐ Veiller à ce que la législation de l'UE sur la rénovation des bâtiments facilite la réaffectation des bâtiments
- ☐ Faciliter l'échange de bonnes pratiques
- ☐

Fournir des recommandations et une assistance technique en matière de réaffectation et de rénovation des bâtiments non utilisés

- ☐ Consacrer des flux de financement spécifiques (par exemple, le nouveau Bauhaus européen, l'initiative en faveur d'un logement abordable) à la réaffectation et à la densification
- ☐ Une action de l'UE n'est pas nécessaire
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

28. Comment les autorités publiques responsables devraient-elles remédier au mieux à l'occupation illégale et sauvage?

300 caractère(s) maximum

Veuillez fournir des liens ou des études sur les bonnes pratiques concernant l'un ou l'autre des éléments ci-dessus.

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Simplification

La Commission a défini la rapidité, la cohérence et la simplification comme des priorités politiques essentielles et se concentre sur la réduction des charges administratives et la simplification de la mise en œuvre: moins de formalités administratives et d'obligations d'information, plus de confiance, une meilleure application des règles et des procédures d'autorisation plus rapides.

29. Avez-vous identifié des règles de l'UE qui se chevauchent, qui sont inutiles ou disproportionnées et qui entravent l'offre de logements abordables?

- ☐ Oui
- ☐ Non

*** Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve (lien ou fichier), le cas échéant.**

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

30. Avez-vous identifié des règles nationales, régionales ou locales qui entravent inutilement l'offre de logements abordables? Si oui, lesquelles?

- ☐ Oui
☐ Non

*** Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve (lien ou fichier), le cas échéant.**

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Pénuries de main-d'œuvre, compétences et conditions de travail

Les métiers de la construction (plombiers, électriciens, maçons, etc.) font partie des métiers qui sont confrontés aux pénuries les plus répandues en Europe. Fournir des logements abordables implique également de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de développer les compétences nécessaires aux nouvelles techniques du bâtiment, des ouvriers de la construction aux architectes et ingénieurs, en passant par les promoteurs immobiliers, les urbanistes et les administrations locales.

31. Selon vous, quelles mesures les pouvoirs publics des États membres devraient-ils privilégier pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Accroître l'attractivité, la qualité et le nombre d'offres dans les programmes d'enseignement et de formation professionnels afin d'aider les personnes à acquérir les compétences nécessaires au marché du travail dans le secteur de la construction
- ☐

Améliorer les conditions de travail dans le secteur de la construction afin de le rendre plus attrayant, y compris pour les jeunes et les femmes

- ☐ Stimuler le perfectionnement et la reconversion tout au long de la chaîne de valeur de la construction afin de combler le déficit de connaissances (par exemple, dans les technologies numériques, la fabrication avancée, la construction hors site, les techniques hybrides combinant bois et béton, l'intégration de technologies telles que les pompes à chaleur, et les énergies renouvelables);
- ☐ Investir dans les capacités et les compétences des administrations publiques et des urbanistes grâce à des programmes ciblés de formation et d'échange
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

32. Pouvez-vous partager des bonnes pratiques en matière de solutions pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les métiers de la construction? Veuillez fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

33. Pensez-vous que l'UE devrait prendre des mesures supplémentaires pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Améliorer la reconnaissance des qualifications et des compétences professionnelles
- ☐ Mieux faire appliquer la législation existante en matière de droit du travail et de libre circulation dans l'UE
- ☐ Exploiter le potentiel de la migration légale en provenance de pays tiers pour aider les pays d'accueil de l'UE à répondre aux besoins du marché du travail en facilitant la reconnaissance des qualifications professionnelles
- ☐ S'attaquer aux exigences spécifiques en matière d'autorisation ou de certification qui empêchent les prestataires de services qualifiés (par exemple, les travailleurs du secteur de la construction, les électriciens, les installateurs gaz, les installateurs de panneaux solaires) de fournir des services dans un autre pays de l'UE

- ☐ Promouvoir et soutenir le dialogue social entre les employeurs et les employés du secteur de la construction afin de contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans le secteur
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Marché locatif, location de logements de courte durée et tourisme, résidences secondaires

Les locations de courte durée par l'intermédiaire de plateformes en ligne ont connu une croissance rapide et représentent aujourd'hui environ un quart de l'offre totale d'hébergement touristique dans l'UE.

34. Remarquez-vous une incidence des locations de courte durée dans votre pays, votre région ou votre ville?

Si oui, veuillez décrire cette incidence ainsi que le contexte (par exemple, capitale, zone rurale, région touristique). Veuillez fournir des éléments de preuve quantifiés, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Un nouveau règlement de l'UE applicable à partir de mai 2026 (le «règlement sur la location de logements de courte durée») renforcera les exigences de transparence pour les hôtes, en fournissant davantage d'informations sur l'implantation et la durée des locations de courte durée, ce qui permettra aux autorités publiques de prendre des mesures proportionnées, si nécessaire. En outre, les nouvelles règles fiscales de l'UE imposeront également aux plateformes numériques de déclarer les revenus perçus par les hôtes ainsi que de facturer et de percevoir la TVA pour le compte des hôtes. Dans le même temps, un certain nombre d'autorités publiques des États membres limitent les locations de courte durée.

35. Selon vous, quelles autres mesures devraient être prises au niveau de l'UE pour résoudre le problème de la location de logements de courte durée?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Il n'est pas nécessaire de prévoir une intervention politique supplémentaire de l'UE — la priorité devrait désormais être accordée à la mise en œuvre du

nouveau règlement sur la location de logements de courte durée, en veillant à ce qu'il génère des données pertinentes et en luttant contre les annonces illégales.

- ☐ L'UE et les États membres devraient recueillir des données économiques supplémentaires sur l'incidence des locations à court terme sur le caractère abordable des logements.
- ☐ L'UE devrait faciliter l'échange de bonnes pratiques sur la base d'une évaluation de l'incidence juridique et économique de diverses politiques, notamment la fiscalité.
- ☐ L'UE devrait soutenir des mesures visant à diversifier les flux touristiques afin de répandre les avantages du tourisme de manière plus durable et de réduire les inconvénients du surtourisme dans certains points névralgiques.
- ☐ Renforcer la réglementation au niveau de l'UE en matière de logements de courte durée
- ☐ L'UE devrait prendre des mesures coercitives contre les restrictions injustifiées et disproportionnées à la location de logements de courte durée.
- ☐ Aucune autre intervention politique n'est nécessaire.
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

36. Avez-vous des exemples de bonnes pratiques et des idées de politiques qui concilient mieux les locations à court terme avec les besoins en logements de longue durée?

Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

37. Une résidence secondaire est un bien dans lequel les personnes passent du temps en dehors de leur résidence principale. Les résidences secondaires peuvent être louées pour certaines périodes (locations de courte durée) ou être principalement occupées par les propriétaires. Il existe des inquiétudes quant au fait que les résidences secondaires puissent rendre le logement moins abordable pour les résidents locaux et/ou contribuer au parc de logements vacants.

Observez-vous une incidence des résidences secondaires dans votre pays ou région?

Si oui, veuillez décrire l'incidence ainsi que le contexte (par exemple, capitale, zone rurale, région touristique).

- ☐ Oui
- ☐ Non

*** Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve (lien ou fichier), le cas échéant.**

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

38. Quelle intervention politique jugez-vous la plus efficace pour encourager une meilleure utilisation des biens immobiliers détenus en tant que résidences secondaires sous-utilisées?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Introduire une taxe foncière supplémentaire pour les résidences secondaires (par exemple, pour les logements occupés moins de XX jours par an)
- ☐ Prévoir des incitations à la location de logements secondaires pour certaines périodes de l'année
- ☐ Limiter le nombre de résidences secondaires dans certaines zones
- ☐ Garantir l'égalité de traitement entre les propriétaires de résidences secondaires (y compris par-delà les frontières, par exemple les acheteurs d'une résidence secondaire dans un pays différent de celui de la résidence principale par rapport aux acheteurs d'une résidence secondaire dans le même pays que celui de la résidence principale)
- ☐ Autre

*** Veuillez préciser**

100 caractère(s) maximum

39. Quels sont les autres aspects à prendre en considération pour garantir le bon fonctionnement du marché locatif?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Augmenter la fiscalité foncière

- ☐ Réduire l'imposition des revenus locatifs
- ☐ Promouvoir des contrats de location transparents et exécutoires, notamment au moyen d'une documentation normalisée et de mécanismes d'enregistrement appropriés
- ☐ Concevoir des incitations fiscales ou réglementaires qui favorisent les contrats de location à long terme plutôt que les locations touristiques ou de courte durée, contribuant ainsi à stabiliser l'offre pour les résidents
- ☐ Renforcer la protection des locataires au moyen de mesures telles que les contrats de location à durée indéterminée et un registre contenant les prix de location accessible au public
- ☐ Soutenir les régimes de garantie locative
- ☐ Introduire des plafonds de loyer
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Financiarisation * et spéculation

**Financiarisation: traiter le logement comme un actif financier à des fins d'investissement et de profit, plutôt que comme un lieu de vie.*

40. Pensez-vous que l'achat de logements principalement pour la revente à un prix plus élevé contribue à l'augmentation des coûts du logement?

- ☐ Oui
- ☐ Non

* Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve (lien ou fichier), le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

41. La propriété commerciale de logements dans une zone géographique déterminée devrait-elle être limitée ou découragée?

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ D'accord

- ☐ Ni d'accord ni pas d'accord
- ☐ Pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Sans avis

42. Quelles mesures devraient être mises en œuvre pour limiter la propriété commerciale des logements?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Fixation de limites contraignantes en matière de propriété par zone géographique
- ☐ Fiscalité (impôt foncier, impôt sur les sociétés, etc.)
- ☐ Règles de transparence pour fournir des données sur la part du parc immobilier détenu par des entreprises financières
- ☐ Autres mesures

*** Veuillez préciser**

100 caractère(s) maximum

43. Quelle serait l'incidence des mesures visant à limiter la propriété des logements par les entreprises financières, par exemple sur l'offre et les prix de location ou sur le rendement des petits investisseurs dans des portefeuilles d'investissement?

Veuillez fournir des éléments de preuve, le cas échéant.

300 caractère(s) maximum

44. Pensez-vous que les biens vacants devraient être taxés ou réglementés afin d'encourager les propriétaires à les mettre sur le marché?

- ☐ Oui
- ☐ Non

*** Veuillez préciser et fournir des éléments de preuve (lien ou fichier), le cas échéant.**

300 caractère(s) maximum

Vous pouvez télécharger vos fichiers ici.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Inclusivité

45. Le plan européen pour des logements abordables devrait-il donner la priorité à un ou plusieurs groupes cibles?

Dans l'affirmative, veuillez expliquer lesquels et pourquoi.

300 caractère(s) maximum

46. Comment les jeunes peuvent-ils bénéficier du soutien le plus efficace, tant en tant que locataires qu'en tant que primo-accédants?

300 caractère(s) maximum

47. Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer l'accessibilité du logement pour les personnes handicapées et les personnes âgées?

Maximum 2 sélection(s)

- ☐ Affecter des fonds à l'accessibilité
- ☐ Améliorer les compétences des professionnels de la construction en matière d'accessibilité
- ☐ Améliorer la sécurité juridique en ce qui concerne les exigences en matière de logement accessible
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

48. Que pourrait-on faire pour garantir l'égalité d'accès à un logement de qualité et à une vie autonome pour les groupes exposés au risque de discrimination (fondée sur la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les caractéristiques sexuelles, etc.)?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Renforcer les législations nationales en matière de lutte contre la discrimination dans le domaine du logement et veiller à l'application effective de la législation existante
- ☐

Fournir une aide juridictionnelle et des services de soutien aux personnes victimes de discrimination en matière de logement

- ☐ Lutter contre la ségrégation en matière de logement en soutenant le développement de projets de logement inclusifs pour les groupes exposés au risque de discrimination
- ☐ Réserver une partie des logements publics ou sociaux aux groupes exposés au risque de discrimination
- ☐ Soutenir l'accès au crédit et aux prêts au logement pour les groupes exposés au risque de discrimination
- ☐ Financer des logements de transition et des abris pour les personnes en situation précaire
- ☐ Mener des campagnes de sensibilisation du public sur les droits en matière de logement et la lutte contre la discrimination
- ☐ Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les États membres en matière de pratiques inclusives
- ☐ Encourager la coopération entre les pouvoirs publics, la société civile et les groupes communautaires
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

49. Comment les politiques et les investissements en matière de logement pourraient-ils contribuer à la lutte contre le sans-abrisme, tant en termes de prévention que de garantie de solutions de logement durables pour les sans-abri?

Maximum 3 sélection(s)

- ☐ Réglementation du marché locatif afin de garantir une plus grande équité et une plus grande inclusion, en particulier en ce qui concerne les expulsions
- ☐ Fournir en temps utile des services de soutien plus efficaces (conseils en matière d'endettement, services de médiation, soutien financier et autres) aux personnes exposées au risque d'expulsion
- ☐ Fournir une aide au logement aux personnes les plus vulnérables sous la forme d'avantages/d'allocations de logement adéquates
- ☐ Veiller à ce que le logement social et public soit adéquat et que le système d'attribution donne la priorité aux sans-abri

- ☐ Créer un environnement favorable pour attirer les investissements à impact social du secteur privé dans le domaine du logement, ce qui pourrait profiter aux sans-abri;
- ☐ Autre

* Veuillez préciser

100 caractère(s) maximum

Gouvernance

50. Le logement subit l'influence d'un très large éventail de politiques qui peuvent être définies au niveau local, régional, national, voire européen. Quel serait le meilleur moyen de travailler ensemble à tous ces niveaux pour améliorer le caractère abordable du logement et diffuser les bonnes pratiques?

300 caractère(s) maximum

Questions finales

51. Pourrions-nous vous contacter pour d'éventuelles questions complémentaires via l'adresse électronique que vous avez fournie?

- ☐ Oui
- ☐ Non

52. Souhaitez-vous télécharger un fichier pour fournir des informations supplémentaires ou des explications plus complètes (par exemple, des documents de prise de position)?

Seuls les fichiers du type pdf,doc,docx,odt,txt,rtf sont autorisés

